



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25045652

Déposé / Reçu le

01 AVR. 2025

au greffe du **Greffier**
francophone de la Région de Bruxelles-Capitale

N° d'entreprise : **1010 375 457**

Nom

(en entier) : **AR2M SERVICES**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Ducpétiaux 102 - 1060 Saint-Gilles**

Objet de l'acte : Siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2025

L'assemblée se réunit ce jour et prend, à l'unanimité, les décisions suivantes :

1. Transfert du siège social de la société à l'adresse suivante à dater du 1er avril 2025:

Chaussée d'Alsemberg 897 - 1180 Uccle

2. Tous les associés acceptent à l'unanimité de mandater la société J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe aux fins de procéder à tout démarche liée à la présente assemblée générale extraordinaire, en ce compris la signature des documents de publication au Moniteur belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/04/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).